

SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE
MAGELIS

Comité Syndical du 29 septembre

Délibération n°48/2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 septembre à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame La Présidente en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités

Date de convocation : 15 septembre 2026.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Michel CARTERET, François BONNEAU, Fabrice POINT, François NEBOUT, Jérôme SOURRISSEAU, Gérard DESAPHY, Michaël LAVILLE, Mesdames Martine PINVILLE, Virginie LEBRAUD, Maryline VINET, Emilie RICHAUD, Laetitia REGRENIL, Hortense CHARTIER, Zalissa ZOUNGRANA.

Membres absents ou excusés : monsieur Jean-François DAURE, Mesdames Charline CLAVEAU, Caroline COLOMBIER, Fabienne GODICHAUD, Nicole BONNEFOY.

Membres consultatifs absents : messieurs Alain LEBRET, Andreas KOCH.

Secrétaire de séance : madame Hortense CHARTIER.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	15
Pouvoir(s)	0
Absent(s)	5
Votants	15

Objet : Festival de la Fiction de La Rochelle 2026 - Partenariat

La 28^{ème} édition du Festival de la Fiction a lieu du mardi 15 au dimanche 20 septembre 2026 à La Rochelle.

Rendez-vous incontournable du monde audiovisuel depuis plus de 25 ans, le Festival offre chaque année la possibilité de découvrir près de 60 séries et films unitaires présentés en compétitions officielles, hors compétition, ainsi qu'en séances spéciales.

Il est aussi un lieu d'échanges, de rencontres et de réflexions pour tous les professionnels français et étrangers qui œuvrent au quotidien pour penser la fiction de demain, destinée à tous les publics et diffusée sur tous les réseaux. Le Festival de la Fiction est par ailleurs le seul à réunir tous les métiers de la création, des précieuses mains de la fabrication aux acteurs majeurs du monde audiovisuel politique et économique.

Magelis et le Bureau d'Accueil des Tournages de Charente seront présents au Festival pour rencontrer les professionnels du secteur, promouvoir le territoire en terre de tournages et répondre à toutes les questions sur nos capacités de tournage et les aides à la production du Département de la Charente.

Dans ce cadre, Magelis, en partenariat avec le Crédit Agricole Charente Périgord, l'Union Syndicale de la Production Audiovisuelle (USPA), la Compagnie Générale des Effets Visuels (CGEV) et Piste Rouge, souhaite organiser une opération de relations publiques en conviant producteurs et professionnels du secteur à un cocktail dinatoire le jeudi 17 septembre 2026 de 18h à minuit.

Les participations financières des partenaires sont les suivantes :

- Union Syndicale de la Production Audiovisuelle (USPA) : 1 000 €
- La Compagnie Générale des Effets Visuels (CGEV) : 1 000 €
- Piste Rouge : 1 000 €
- Crédit Agricole Charente Périgord (CACP) : 1 000 €

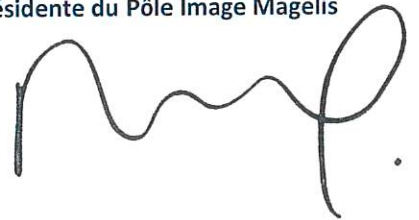
Par ailleurs, Magelis prendrait en charge le solde des frais liés à l'opération dont le budget prévisionnel s'élève à 8 000 €.

D'autres partenaires sont en attente de confirmation et pourraient participer financièrement à cette opération.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- approuvent le principe d'un partenariat avec le Crédit Agricole Charente Périgord, l'Union Syndicale de la Production Audiovisuelle, la Compagnie Générale des Effets Visuels et Piste Rouge pour l'organisation d'une soirée dans le cadre du Festival de la Fiction de la Rochelle 2026 ;
- acceptent la prise en charge par Magelis du solde des frais liés à cette opération ;
- autorisent Madame la Présidente à conduire toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Stéphanie GARCIA
Présidente du Pôle Image Magelis



Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 06 oct. 2026
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 06 oct. 2026
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 06 octobre 2026

Signé: La Présidente